



Réglementation des postes de sécurité aux entrées des batiments

Par **Stryffe**, le **30/12/2010** à **16:11**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir s'il existe une réglementation sur l'implantation et la structure des postes d'accueil et de sécurité à l'entrée des enceintes, notamment des Établissements public (CAF, EDF, Universités, etc...).
J'ai besoin de savoir exactement quel corps de textes régis cela et surtout comment doit être construit ces postes de gardiennage (superficie, ouvertures, raccord à l'eau courante, ...) Merci d'avance !

Par **chris_idv**, le **31/12/2010** à **11:00**

Bonjour,
Je vous suggère de vous adresser à un architecte (DPLG).
Cordialement,